

Info Leytron

Journal de la Municipalité de Leytron



Communiqué de l'Evêché de Sion

Nous avons dû demander, avec regret, à l'abbé Marie-Joseph Huguenin, d'accepter un engagement dans un autre secteur pastoral. Ce changement n'a pas été décidé de gaieté de cœur, ce d'autant plus que l'abbé Huguenin ne réside à Leytron que depuis deux ans. Il ne nous sera pas possible de nommer un autre prêtre à Leytron pour succéder à l'abbé Huguenin. Les abbés Mayoraz et Sartoretti prendront en charge à deux les paroisses de Fully, Saillon et Leytron.

Nomination

Comptable à 100 %

Le conseil municipal a nommé Mademoiselle Estelle Maillard au poste de comptable. Elle est née en 1979, est originaire et domiciliée à Leytron. Elle a travaillé successivement à l'office du tourisme d'Ovronnaz, puis dans une fiduciaire à Sion. Elle est titulaire du brevet fédéral de spécialiste en finance et comptabilité.

Nous lui souhaitons la bienvenue au sein de l'administration communale et plein succès dans l'exercice de son activité au service de notre collectivité.

Camp sportif

Le prochain camp sportif se déroulera **du lundi 12 juillet au vendredi 16 juillet prochain**. Il s'adresse à tous les jeunes de notre commune, de la première primaire à la troisième année du CO.

Calendrier de l'Avent 2009

Le calendrier de l'Avent a rencontré un vif succès en 2009. Le conseil municipal remercie sincèrement celles et ceux qui, en y participant, ont ainsi permis à notre village de vivre cette magie de Noël.

Toutes les fenêtres étaient magnifiques et ces quarante-huit chiffres du calendrier invitaient la population au partage et à l'amitié.

Le choix des organisateurs s'est porté sur trois fenêtres : Famille Isabelle et Benoît Leemann, école 4 & 5e primaire, Famille Véronique et Jean-Luc Jacquier.

Merci à tous pour votre participation.

■ sommaire :



Page 2 : Union Instrumentale : Festival des Fanfares DC du Centre - 14-15-16-mai 2010
Programme du vendredi

Page 3 : Union Instrumentale : Programme du samedi et du dimanche

Page 4 : Adressage des bâtiments et orthographe des noms de rues

L'UNION INSTRUMENTALE organise les 14-15-16 mai prochain le Grand Festival de la Fédération des Fanfares Démocrates-Chrétiennes du Centre.

Le Comité d'organisation et ses 22 commissions sont à pied d'œuvre pour accueillir les vingt fanfares, les chars des sociétés et le nombreux public attendu à Leytron. Un grand merci à tous les bénévoles qui aident de près ou de loin à la réalisation des objectifs.

Pour assurer la continuité de L'UNION INSTRUMENTALE qui participe activement à la vie du Village, à l'encadrement des musiciens et à la formation des jeunes, les CARNETS de souscriptions circulent depuis déjà quelques mois afin de récolter des fonds. Nous vous remercions d'y faire bon accueil.

De plus, les vendeurs de TOMBOLA vous permettront de gagner de magnifiques lots pour le prix modique de frs 2.- le billet :

- 1er lot : 1 bon BUCHARD VOYAGES, valeur frs 1'500.-
- 2e lot : 1 montre de luxe WEST END, valeur frs 1'000.-
- 3e lot : 1 bon BUCHARD VOYAGES, valeur frs 1'000.-
- 4e lot : 1 séjour pour 2 personnes au Bains d'Ovronnaz, valeur frs 948.-
- 5e lot : 1 bon OCTODURE VOYAGES, valeur frs 500.-
- 6e lot : 1 bon BRIDY TV LEYTRON, valeur frs 500.-

Ainsi que des bons restaurants, salons de coiffure, remontées mécaniques et j'en passe. Billets en vente dès à présent et durant les 3 jours de la manifestation.

Résultat du tirage au sort dans le bulletin officiel du vendredi 28 mai 2010 et lots à récupérer à la banque Raiffeisen de Leytron du 31 mai au 30 juin.

Pour décorer le village et la cantine de Fête pendant cette manifestation, un **GRAND CONCOURS DE DESSIN POUR LES ENFANTS** est organisé par la commission DECO.

Ouvert à tous les enfants des classes primaires de Leytron (dès 6 ans), les prix seront attribués par classe d'âge (6-7 ans, 8-9 ans, 10-11 ans) et remis aux vainqueurs lors de la Fête villageoise du vendredi soir.

THEME des dessins : Festival DC de Leytron, une Fête tout en couleurs.

Vos œuvres sont à déposer en format A3 à la bibliothèque communale jusqu'au vendredi 23 avril 2010.

PROGRAMME DE LA MANIFESTATION

VENDREDI 14 MAI – SOIREE VILLAGEOISE

17h45 : Honneur aux défunts au cimetière

18h30 : Réception des invités et des sociétés invitées (fanfares, chœurs, sociétés sportives...) à l'Union
Apéro

19h00 : Cortège jusqu'à la place de Fête

Dès 19h30 :

- Résultat du concours de dessins
- Production sur scène des sociétés suivantes : Gym Arc-En-Ciel – l'Accroche-Choeur – les Muvrani – le Chœur des Jeunes de Riddes-Saillon-Leytron, le chœur mixte Sainte-Cécile la Persévérance de Leytron et l'Avenir de Chamoson
- Concert de la fanfare des Jeunes de la FFDCC

Dès 22h30 **BAL** avec les **TONTONS BASTONS**

.../...

SAMEDI 15 MAI – CONCERT DE GALA

Dès 13h30 : Production devant le jury des fanfares engagées en concours
Salle de gym des Muverans et salle de gym du cycle d'orientation de Leytron

20h30 : **CONCERT DE GALA du groupe MNOZIL**

Réservation à la banque Raiffeisen.

Prix : Fr. 45.- / Enfants Fr. 25.-

Réduction de Fr. 5.- pour commande d'ici au 15 avril 2010

L'histoire des 7 musiciens de Mnozil Brass commence il y a 15 ans, lorsqu'après l'université, ils se rencontraient régulièrement au café « Mnozil » à Vienne. C'est là que démarra leur triomphe en ce qui concerne la musique de cuivre appliquée à toutes les situations de vie. Leurs représentations, émaillées de sketches burlesques et absurdes, offrent un large répertoire comprenant des schlager, de la musique traditionnelle autrichienne, du jazz mais aussi des reprises de musiques de films et de standards de la pop internationale. Les morceaux sont souvent aussi bien joués musicalement que théâtralement, la troupe se moque ainsi de la musique en tant qu'art sérieux.

Cors des Alpes ou simples tuyaux, trombones, trompettes ou tuba nous éblouissent avec charme, élégance et habileté grandiose. Leur mélange fou de musique et d'animation a mené MNOZIL BRASS autour du globe. Partout où les 7 apparaissent, ils déclenchent des tempêtes d'enthousiasme de la part du public et des professionnels. L'ensemble mélange une superbe mixture de virtuosité musicale, des arrangements inhabituels et de l'humour. A force de rire, on ne se rend presque pas compte que ces musiciens sont au sommet de leur art. Un divertissement magnifique à ne pas rater. Si vous voulez savoir ce qui vous attend, attendez l'inattendu en matière musicale et théâtrale.

Dès 22h30 : **Bal** avec les **TONTONS BASTONS**

DIMANCHE 16 MAI – CORTEGE – Productions en salle et sous cantine

8h00 : Messe à l'église animée par l'Union Instrumentale et le Petit Chœur d'Ovronnaz

Dès 9h00 : Réception des sociétés. Bienvenue et ouverture du Festival par le Président du CO.
Vin d'honneur et discours d'un représentant de la commune. Remise de la bannière.
Morceau d'ensemble

10h30 : Grand Cortège avec la participation des chars confectionnés par les sociétés du village

11h45-13h30 : Banquet – Discours

13h30 : Productions en salle devant le jury – Productions sous cantine

16h45 : Remise des récompenses de la FFDCC et de l'ACMV
animée par la fanfare des jeunes de la fédération

17h15 : Production de la fanfare organisatrice du prochain Festival

17h30 : Clôture du Festival par le Président du CO

18H00 : Départ des fanfares chez les commissaires

Merci à tous les habitants de se mobiliser pour que la Fête soit belle ! Venez nombreux entendre de magiques virtuoses qui nous présentent des morceaux entraînants, connus et accessibles à tous.

Pour le Comité d'Organisation
Raymonde Rittmann

■ Adressage des bâtiments et orthographe des noms de rues

Généralités :

La localisation des bâtiments prend de plus en plus d'importance dans notre société. Un adressage sans lacune et harmonisé permet de différencier chaque bâtiment sans se tromper grâce à une adresse univoque. Cet adressage n'est pas seulement une aide précieuse pour les services de secours pour pouvoir trouver et sauver des personnes en danger, pour les services du feu, pour la police, pour la Poste, pour les entreprises de transport qui livrent des marchandises, mais facilite également la confédération, le canton, et **les communes** à remplir leur tâches. C'est aussi un outil qui permet à chacun d'entre nous qu'on soit touriste, visiteur d'un bâtiment ou étranger à un lieu de trouver le bon endroit.

Des adresses de bâtiment univoques et géoréférencées sont également nécessaires à l'élaboration de plans de lieu électroniques, de systèmes d'informations géographiques et la mise en place de système de navigation et de positionnement par GPS.

Il est de la compétence des **communes** de définir les adresses officielles. La confédération et le canton élaborent les bases qui permettent de saisir et de mettre à jour les données des adresses de manière homogène sur l'ensemble du territoire.

Obligation selon l'ordonnance fédérale sur la mensuration officielle (en cours sur tout le territoire de notre commune).

- toutes les rues sont dénommées
- tous les bâtiments ont une adresse
- les bâtiments sont numérotés par rue
- l'orthographe des noms de rues doit être harmonisée
- l'adresse des bâtiments fait partie intégrante de la mensuration officielle

Situation sur notre commune :

Leytron plan :

- une partie de la numérotation a été corrigée afin de palier à un manque de réserve de numéros disponibles, l'essor actuel des constructions ne permettait plus d'attendre
- l'administration remercie encore les personnes concernées pour leur collaboration
- les plaquettes ont été posées en janvier
- le registre des adresses communal a été mis à jour en février

Les hameaux :

- dénommer les noms de rues : prévu courant 2010
- numéroté les bâtiments : prévu courant 2010

Ovronnaz :

- les numéros ont été définis pour toute la station
- le registre des adresses communal a été mis à jour en février
- **pour les habitants, veuillez utiliser strictement l'adresse figurant sur vos prochaines correspondances communales, afin de les communiquer à vos différents contacts**
- les plaquettes seront posées prochainement
- un plan est à votre disposition au bureau communal de Leytron, à l'Office du tourisme et à la Poste d'Ovronnaz

Zone agricole :

- dénommer les noms de rues : prévu courant 2010
- numéroté les bâtiments : prévu courant 2010

Leytron, mars 2010

RODUIT Michel, teneur de cadastre